octobre 2010

Gérin

Pour se repérer dans les masques

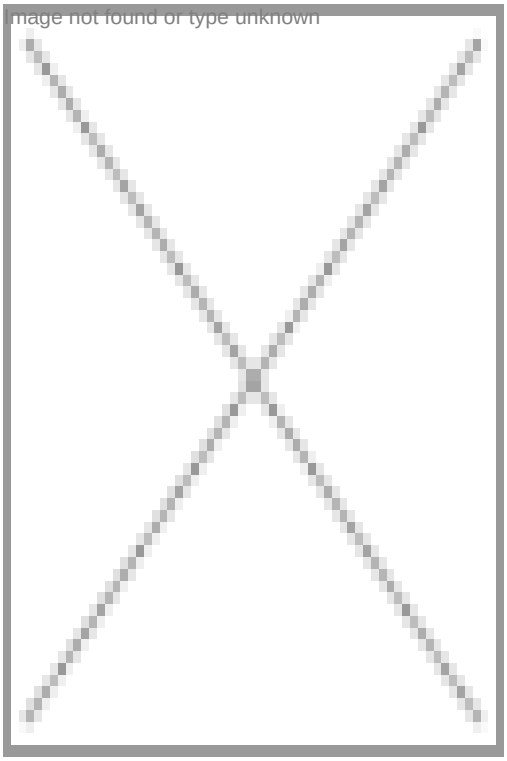

Pour que l’utilisateur puisse choisir plus facilement l’équipement qui convient à son usage, la société Gérin a mis en place un système de repérage par code couleurs pour ses masques de protection respiratoire.

Le vert signale les masques de catégorie FFP1 à utiliser dans le cas de poussières non toxiques comme le plâtre, l’enduit, la brique, le ciment mais aussi le coton. La catégorie FFP2 apparaît en orange. Elle concerne les masques respiratoires adaptés aux poussières et fumées moyennement toxiques, souvent employés dans le travail des pièces métalliques (fer, inox, cuivre, aluminium…), les bois tendres, la résine ou la laine de verre. Enfin, le rouge distingue la catégorie FFP3 qui comprend les masques dédiés aux matières très toxiques : fumées métalliques, plomb, poussières de bois durs ou exotiques, silice, charbon, poussières de métaux ferreux toxiques (plomb, chrome, arsenic, zinc…), laine de verre et amiante (seulement pour les opérations de maintenance et d’entretien), etc.

Très légers et confortables, ces masques jetables moulés sont fabriqués en fibres non tissés. Ils s’adaptent bien au visage grâce à deux élastiques réglables et à une barrette nasale ajustable. Ils disposent également d’une soupape pour un meilleur confort respiratoire.